

PLAN DE GESTION DURABLE DES HAIES



**Le CIVAM 44 propose de vous accompagner
à la gestion durable de vos haies !**



- 1 Obtenir un diagnostic de l'existant**
- 2 Mieux connaître les essences bocagères**
- 3 Préconiser les actions à entreprendre**
- 4 Planifier la gestion de ses haies sur 15 ans**
- 5 Estimer la quantité de bois
qui peut être prélevée par an**

DÉROULEMENT

➔ **Entretien initial** - *Entretien avec la ferme (2h)*
Quels sont les objectifs de gestion ? Bois bûche, bois d'œuvre, bois plaquette, biodiversité...

➔ **Phase terrain**
Travail d'inventaire de toutes les haies du parcellaire engagé par l'agriculteur-riche.

➔ **Entretien de restitution (2h)**
Aide à la prise en main du rapport avec une mise en lumière des préconisations de gestion, voire de plantation.

Un accompagnement collectif est possible par la suite, via des journées de formation ou des journées techniques spécifiques.



INFOS PRATIQUES



Prise en charge partielle par le Pacte de la haie
Gratuit pour les agriculteur·rices de Nantes Métropole
Se rapprocher de l'animatrice pour savoir quelle prise en charge est possible suivant votre territoire



Maëllie LOTTIER, animatrice technique Bocage
maellie.lottier@civam44.org - 06 12 52 44 18

CIVAM 44 - 14 avenue du Château, 44390 SAFFRE

02 40 14 59 00 - info@civam44.org - [f @FDCIVAM44](https://www.facebook.com/FDCIVAM44) - [@civam_44](https://www.instagram.com/civam_44) - www.civam44.org